

Gestion de la chaîne d'approvisionnement verte



Perspective canadienne du secteur manufacturier



**Gestion de la chaîne d'approvisionnement verte :
Perspective canadienne du secteur manufacturier**

Cette publication peut être téléchargée en format électronique HTML à l'adresse suivante :
www.ic.gc.ca/logistique

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme un document préparé en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement. Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez faire parvenir un courriel à :

copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca
lu44-74/3-2009F
978-1-100-92532-5

Also available in English under the title:

**Green Supply Chain Management:
Manufacturing –
A Canadian Perspective**

Gestion de la chaîne d'approvisionnement verte

Perspective canadienne

du secteur manufacturier



Faits saillants

Compte tenu de l'attention accrue prêtée à la responsabilité corporative et de l'obligation de se conformer aux règlements en matière d'environnement, les fabricants canadiens accordent une importance croissante à la gestion de la chaîne d'approvisionnement verte (GCAV). Même si la valeur des activités de GCAV est rarement contestée, il existe encore peu de documents offrant des preuves concrètes de son rendement et de ses avantages sur le plan commercial. C'est pourquoi l'Association chaîne d'approvisionnement et logistique Canada (CAL) et Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) se sont joints à Industrie Canada afin d'examiner cette fonction importante des services. Élaboré dans le cadre de ce partenariat, le présent rapport offre des informations stratégiques pour aider les dirigeants des chaînes d'approvisionnement du secteur canadien de la fabrication à comprendre les tendances actuelles et à reconnaître les avantages liés à l'adoption de pratiques de GCAV dans les activités de distribution.

Les sociétés qui ont adopté des pratiques de GCAV dans leurs activités de distribution ont amélioré leur rendement commercial et environnemental sur plusieurs plans.

Principales conclusions

- La plupart des entreprises les plus performantes* sont en mesure de mieux différencier leurs services de distribution, d'améliorer la gestion des risques et d'accroître les ventes ainsi que l'accès aux marchés étrangers, tout en réduisant les coûts de distribution.
- Le coût élevé de l'énergie et la volonté de jouir d'un avantage concurrentiel par rapport aux autres entreprises sont les principaux facteurs motivant la mise en œuvre de la GCAV.
- La réduction de la consommation d'énergie et la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les activités de distribution constituent les deux principales améliorations environnementales découlant de l'adoption de pratiques de GCAV.
- Comme nombre de pratiques de GCAV nécessitent un investissement limité, comportent peu de risques et offrent un rendement rapide sur le capital investi, elles sont à la portée des entreprises de toutes tailles.
- En dépit du nombre élevé d'entreprises qui comprennent l'importance que revêt la GCAV, celles qui adoptent ces pratiques sont bien moins nombreuses.

Approche et méthodologie

Le présent rapport repose sur une entreprise conjointe du comité de recherche de CAL, de MEC et de la Direction générale des industries des services et des produits de consommation d'Industrie Canada. Le comité de recherche de CAL et MEC ont défini les besoins de l'industrie, les éléments moteurs et les paramètres, en plus d'offrir des informations stratégiques du point de vue de l'industrie. À partir de l'enquête sur la chaîne d'approvisionnement verte menée par CAL en 2008 (auprès de 1 165 entreprises commerciales, dont plus de 600 entreprises manufacturières)⁷ et en appliquant des modèles économiques inédits, conçus à l'interne, Industrie Canada a effectué une analyse générale et rassemblé tous les éléments nécessaires pour produire un rapport sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement verte (GCAV) à l'intention du secteur manufacturier canadien.

Le présent document s'inscrit dans une série de trois rapports sur la GCAV, soit :

- *GCAV : Perspective canadienne du secteur manufacturier ;*
- *GCAV : Perspective canadienne des services de logistique et de transport ;*
- *GCAV : Perspective canadienne du commerce de détail et des produits de consommation.*

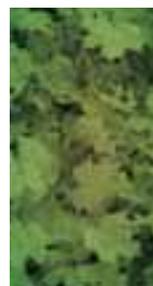
* Les entreprises les plus performantes se définissent comme celles qui ont des retombées positives sur l'environnement dans les deux principales pratiques de GCAV propres à leur secteur.

Table des matières

Contexte	4 ›
Facteurs motivant l'adoption de pratiques de GCAV	4 ›
Avantages environnementaux des pratiques de GCAV	6 ›
Avantages commerciaux des pratiques de GCAV	7 ›
Les processus et les technologies de GCAV des entreprises les plus performantes	7 ›
Observations finales	9 ›
Bibliographie	10 ›
Annexe I	
– Analyse des fabricants les plus performants	11 ›

Liste des figures

Figure 1: Principaux facteurs motivant l'adoption de pratiques de GCAV dans les activités de distribution	5 ›
Figure 2: Points de vue sur les pratiques de GCAV et leur utilisation dans les activités de distribution	5 ›
Figure 3: Adoption de pratiques de GCAV dans les activités de distribution – Taille de l'entreprise	5 ›
Figure 4: Principales pratiques de GCAV mises en œuvre dans les activités de distribution	6 ›
Figure 5: Principales pratiques de GCAV mises en œuvre dans les activités de distribution en collaboration avec les clients	6 ›
Figure 6: Améliorations de l'environnement résultant de pratiques de GCAV dans les activités de distribution	7 ›
Figure 7: Avantages commerciaux – Fabricants les plus performants	7 ›
Figure 8: Processus employés par les entreprises les plus performantes pour mettre en œuvre des pratiques de GCAV dans les activités de distribution	8 ›
Figure 9: Processus dans les centres de distribution – Fabricants les plus performants	8 ›
Figure 10: Technologies et processus en matière de transport – Fabricants les plus performants	8 ›



Contexte

Les entreprises canadiennes doivent continuellement adopter des technologies et processus nouveaux et novateurs pour demeurer concurrentielles. De nombreux fabricants canadiens se démarquent en élaborant des solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement verte (GCAV) au sein de leur entreprise ou en établissant des mandats de conformité[†] avec leurs clients ou leurs fournisseurs.

La GCAV intègre la conscience environnementale à la gestion de la chaîne d'approvisionnement (GCA). Aux fins du présent rapport, il s'agit entre autres d'utiliser des processus techniques novateurs pour l'approvisionnement et la sélection des matériaux, la livraison du produit final aux consommateurs et la gestion des produits en fin de vie utile. Le but ultime de ces mesures est d'améliorer l'incidence environnementale de l'entreprise tout en augmentant son efficacité et sa croissance dans sa propre chaîne d'approvisionnement.

Parmi les pratiques de GCAV mises en œuvre dans les activités de distribution, mentionnons :

- l'efficacité énergétique;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES);
- l'économie ou le traitement des eaux;
- la réduction des déchets;
- la réduction de l'emballage ou l'utilisation accrue d'emballages biodégradables;
- le recyclage des produits et des emballages ou leur réutilisation;
- les méthodes d'approvisionnement écologiques.

L'Association chaîne d'approvisionnement et logistique Canada (CAL)² et Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) ont formé un partenariat avec Industrie Canada pour étudier les pratiques de GCAV et leurs avantages commerciaux. Les retombées positives pour les entreprises peuvent inclure une plus grande différenciation des services de distribution, la conformité aux normes, une hausse des ventes, l'accès à de nouveaux marchés étrangers, une plus grande fidélisation de la clientèle, une diminution des coûts de distribution, une meilleure gestion des risques ainsi qu'une amélioration de l'efficacité de la distribution.

Le présent rapport de recherche fait état de la perspective de l'industrie, des enjeux et des facteurs qui favorisent l'adoption de pratiques de GCAV, aidant ainsi à informer ceux qui développent des politiques publiques quant aux besoins actuels et futurs de l'industrie.

Le présent rapport analyse tout particulièrement :

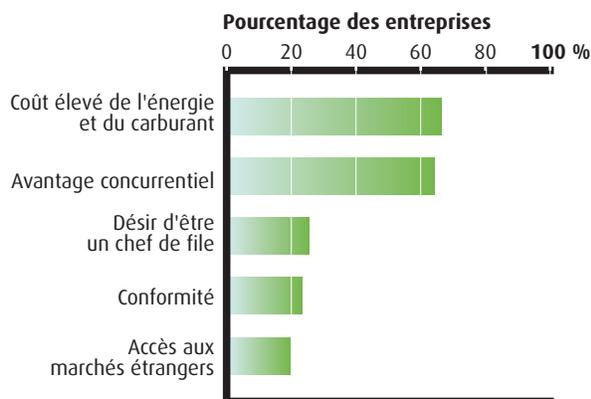
- les pressions internes et externes entourant l'adoption de pratiques de GCAV;
- l'importance de telles pratiques et leur utilisation par les fabricants;
- les pratiques particulières de GCAV employées par les fabricants;
- les avantages environnementaux liés à la mise en œuvre de pratiques de GCAV;
- les avantages commerciaux dont jouissent les fabricants les plus performants, ainsi que les technologies et les processus de GCAV qu'ils utilisent en vue de les obtenir.

Facteurs motivant l'adoption de pratiques de GCAV

Les fabricants canadiens considèrent le coût élevé de l'énergie et la nécessité d'être concurrentiels comme les principaux facteurs motivant l'adoption de pratiques de GCAV dans leurs activités de distribution (*figure 1*). D'autres pressions, comme la conformité aux règlements, la volonté d'être un chef de file sur le marché et l'accès aux marchés étrangers, constituent également d'importants facteurs incitant les entreprises à envisager l'adoption de pratiques de GCAV¹. Pour réussir à s'implanter dans l'industrie manufacturière, les initiatives de GCAV doivent apporter simultanément aux entreprises des avantages du point de vue de l'environnement ainsi qu'une valeur actualisée nette (VAN) positive².

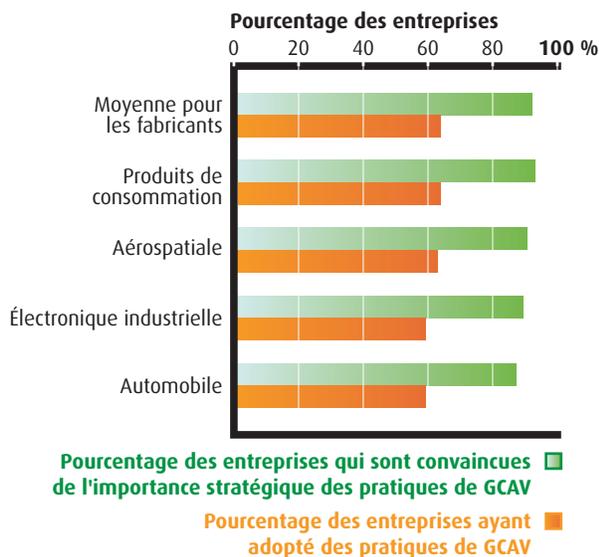
[†] L'expression « mandat de conformité de la chaîne d'approvisionnement » fait référence à des systèmes ou à des services au sein des entreprises qui veillent à ce que les participants à la chaîne d'approvisionnement connaissent la spécification ou la norme clairement définie de la chaîne et prennent des mesures pour s'y conformer.

FIGURE 1
Principaux facteurs motivant l'adoption de pratiques de GCAV dans les activités de distribution¹



Quatre-vingt-douze pour cent des fabricants canadiens sont convaincus de l'importance stratégique des pratiques de GCAV (figure 2). Mais malgré le grand nombre d'entreprises qui comprennent son importance, elles sont beaucoup moins nombreuses à les adopter. Seulement deux fabricants sur trois mettent en œuvre des pratiques de GCAV dans leurs activités de distribution¹.

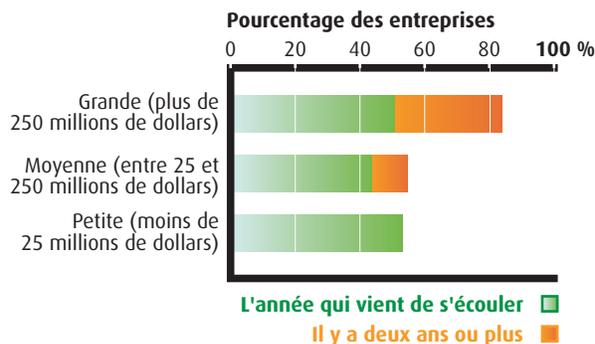
FIGURE 2
Points de vue sur les pratiques de GCAV et leur utilisation dans les activités de distribution¹



La taille de l'entreprise n'est peut-être plus un facteur déterminant dans l'adoption de pratiques de GCAV par une entreprise. Par le passé, les moyennes et grandes entreprises canadiennes étaient plus nombreuses à

adopter des pratiques de GCAV. Récemment toutefois, un plus grand nombre de petites entreprises ont commencé à adopter ce genre de pratiques, comblant leur retard par rapport aux grandes entreprises (figure 3). Comme de nombreuses pratiques nécessitent un investissement limité, présentent peu de risques et offrent un rendement rapide sur le capital investi, les entreprises de toutes tailles sont en mesure de mener ces activités².

FIGURE 3
Adoption de pratiques de GCAV dans les activités de distribution - Taille de l'entreprise¹

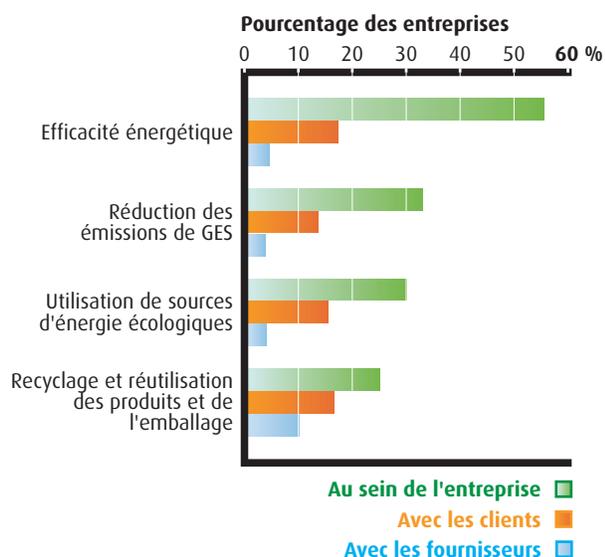


Les pratiques de GCAV peuvent être mises en œuvre à différents points de la chaîne d'approvisionnement, soit au sein de l'organisation ou en collaboration avec des clients et des fournisseurs. C'est surtout au sein de leur organisation que les fabricants canadiens mettent en œuvre de telles pratiques – solution moins complexe que l'élaboration d'une approche s'appliquant à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. La pratique de GCAV la plus courante est la mise en œuvre d'améliorations éconergétiques dans les activités de distribution, comme l'utilisation de transporteurs à basse tension et d'éclairage détecteur de mouvement dans les centres de distribution (CD)¹.

Un nombre moins élevé d'entreprises adoptent ces pratiques en collaboration avec leurs clients et leurs fournisseurs (figure 4). Cette différence systématique entre les pratiques indique que les fabricants mettent davantage l'accent sur l'amélioration de leurs propres activités à l'étape initiale de la GCAV.



FIGURE 4
Principales pratiques de GCAV mises en œuvre dans les activités de distribution¹



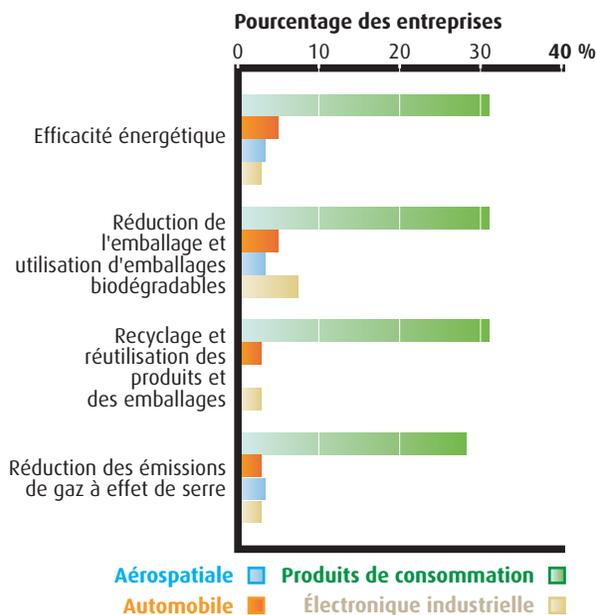
La réduction des émissions de GES dans les activités de distribution constitue une autre pratique courante de GCAV. Les fabricants peuvent participer à un programme où l'on accorde des crédits de carbone en fonction de la quantité de GES rejetée par une entreprise dans ses activités, et les crédits non utilisés peuvent être vendus à d'autres entreprises.

D'autres fabricants réduisent leurs émissions de GES en mettant en œuvre une feuille de pointage de GCAV dans leurs activités de distribution[§]. Cette feuille met l'accent sur l'engagement environnemental d'une entreprise, mais elle peut également être utilisée pour évaluer les incidences et les améliorations environnementales des partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Les entreprises qui ont employé ce processus ont observé des réductions considérables dans leurs déchets, leur matériel d'emballage et leurs émissions de carbone, ce qui a donné lieu à d'importantes réductions de leurs coûts de distribution, ainsi qu'à une baisse générale des émissions de carbone[‡].

L'adoption de pratiques de GCAV au sein des entreprises est similaire dans les sous-secteurs de la fabrication, mais diffère grandement quand elle se fait en concertation avec les clients. En raison des mandats en matière de GCAV des chaînes de magasins dans les

activités de distribution, les fabricants de produits de consommation[‡] sont presque six fois plus nombreux à adopter des pratiques de GCAV avec leurs clients (chaînes de magasins) que les fabricants des secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'électronique industrielle (figure 5).

FIGURE 5
Principales pratiques de GCAV mises en œuvre dans les activités de distribution en collaboration avec les clients¹



Si la tendance se maintient – compte tenu que les secteurs industriels non fabricants de produits de consommation ont emboîté le pas au secteur de la vente au détail dans l'adoption de mandats en matière d'innovation (par exemple, l'échange de données informatisé) –, ces secteurs devraient adopter des mandats en matière de GCAV avec leurs fournisseurs dans les années à venir².

Avantages environnementaux des pratiques de GCAV

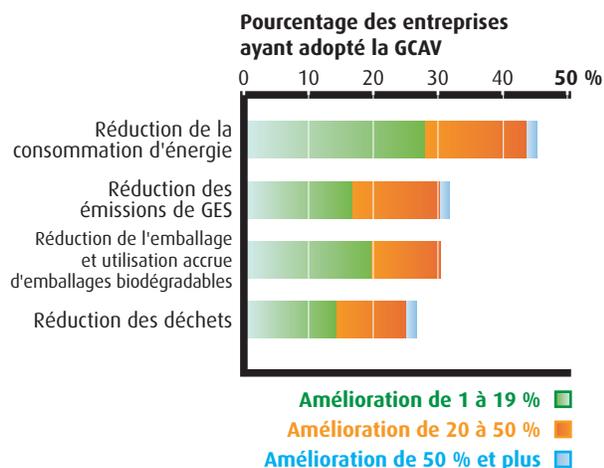
Les fabricants canadiens qui adoptent des pratiques de GCAV ont pour but d'obtenir des avantages environnementaux et commerciaux. Les améliorations environnementales découlant des pratiques de GCAV dans les principaux secteurs touchent surtout la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de

§ La feuille de pointage de GCAV désigne l'utilisation de paramètres pour évaluer l'évolution d'indicateurs de rendement clés particuliers.

‡ Les fabricants de produits de consommation sont des entreprises qui conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements, des aliments, des bijoux, des poupées, des jouets, des jeux, des produits de nettoyage, des outils manuels et des outils électriques, des articles d'ameublement, des articles ménagers, des articles de sport, du linge de maison, des appareils électroniques grand public et des électroménagers.

GES dans les activités de distribution (figure 6). Parmi les autres avantages, mentionnons une réduction de l'emballage, une utilisation accrue d'emballages biodégradables et une réduction des déchets⁷.

FIGURE 6
Améliorations de l'environnement résultant de pratiques de GCAV dans les activités de distribution¹



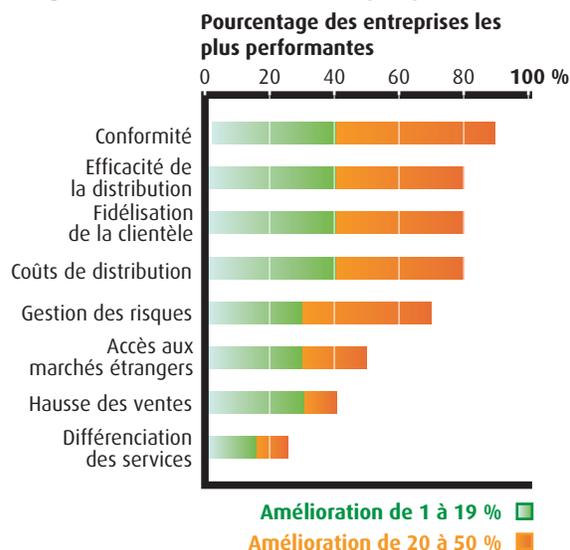
En raison de la répercussion des mandats en matière de GCAV des chaînes de magasins, les entreprises de produits de consommation ont fait état d'améliorations environnementales de 35 p. 100 supérieures à celles des sous-secteurs de l'aérospatiale, de l'automobile et de l'électronique industrielle.

Avantages commerciaux des pratiques de GCAV

Les entreprises les plus performantes se définissent comme celles qui ont des retombées positives sur l'environnement dans les deux principales pratiques de GCAV propres à leur secteur. Pour les fabricants en général, ces avantages sont la réduction de la consommation d'énergie et la diminution des émissions de GES dans les activités de distribution. Ainsi, 80 p. 100 des fabricants les plus performants ont observé une réduction de leurs coûts de distribution ainsi qu'une amélioration de la fidélisation et de l'efficacité de la distribution, et 90 p. 100 ont fait état d'une amélioration des processus de conformité (figure 7). Dans chaque cas, la moitié des entreprises les plus performantes ont observé une amélioration de 20 à 50 p. 100. Parmi les autres avantages commerciaux, mentionnons

l'amélioration de la gestion des risques, un plus grand accès aux marchés étrangers, une augmentation des ventes et une plus grande différenciation dans les services de distribution (voir les avantages commerciaux propres aux secteurs à l'annexe I).

FIGURE 7
Avantages commerciaux – Fabricants les plus performants¹



Les avantages commerciaux diffèrent selon l'industrie manufacturière; par exemple, les avantages les plus courants pour les constructeurs automobiles les plus performants sont un meilleur accès aux marchés étrangers, une plus grande fidélisation de la clientèle et une augmentation des ventes. L'amélioration la plus souvent signalée par les fabricants les plus performants du secteur de l'aérospatiale est l'accès aux marchés étrangers, et par ceux de l'électronique industrielle, la fidélisation de la clientèle. Pour les fabricants de produits de consommation, il s'agissait des processus de conformité.

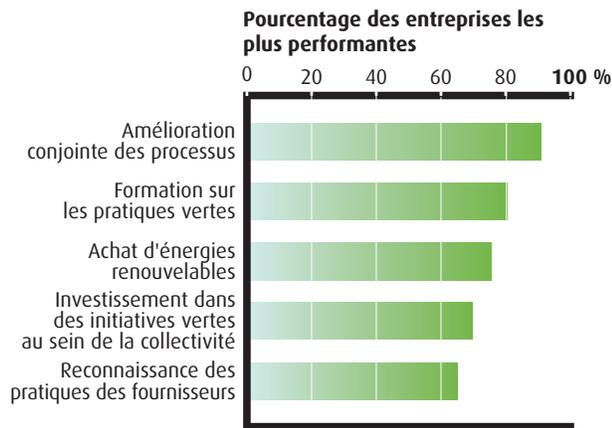
Les processus et les technologies de GCAV des entreprises les plus performantes

Pour tirer le meilleur parti de la GCAV, les fabricants les plus performants emploient un certain nombre de processus et de technologies de pointe – au niveau de l'entreprise, dans leurs centres de distribution et dans leurs opérations de transport (voir le détail des activités des entreprises les plus performantes à l'annexe I).



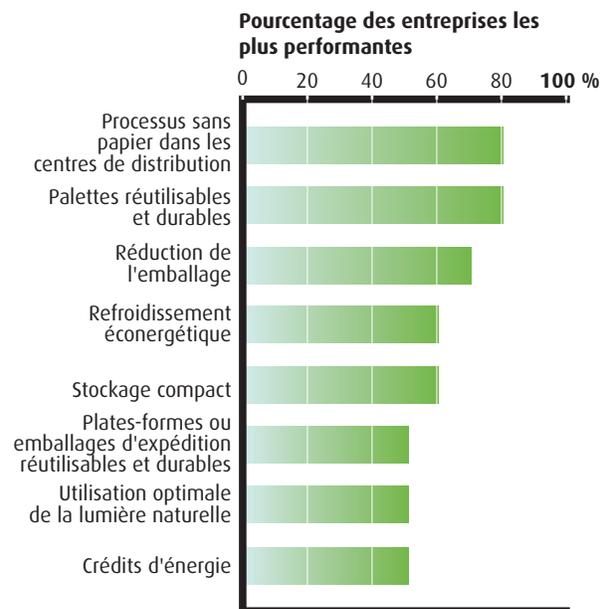
Au niveau de l'entreprise, les deux activités les plus couramment adoptées sont l'amélioration conjointe des processus et la formation sur les processus de GCAV (figure 8). Parmi les autres stratégies couramment employées, mentionnons l'achat d'énergies renouvelables (comme l'énergie éolienne et l'énergie solaire) et la reconnaissance des pratiques vertes des fournisseurs¹.

FIGURE 8
Processus employés par les entreprises les plus performantes pour mettre en œuvre des pratiques de GCAV dans les activités de distribution¹



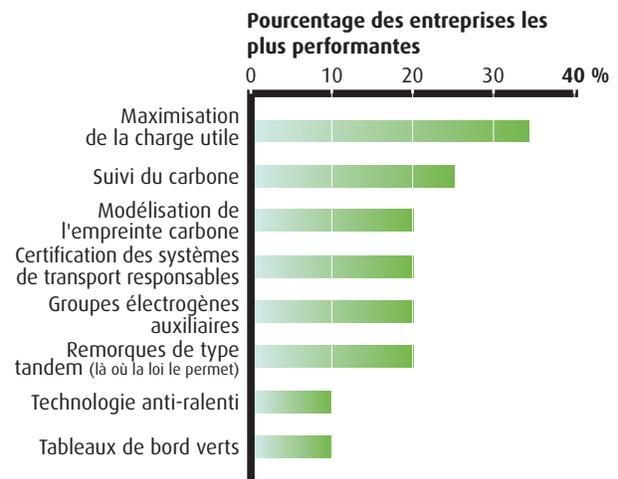
Dans le cas des centres de distribution, les deux pratiques les plus courantes sont les processus sans papier et l'utilisation de palettes réutilisables, 80 p. 100 des fabricants les plus performants employant ces deux pratiques. La réduction de l'emballage et le refroidissement éconergétique sont également fort populaires¹. Parmi les autres processus de GCAV employés par les CD, mentionnons le stockage compact, l'utilisation optimale de la lumière naturelle et les crédits d'énergie (figure 9). Le stockage compact est un système qui maximise le stock entreposé dans un espace donné. On peut par exemple utiliser des palettes empilables qui peuvent être déplacées et qui sont accessibles à partir de divers endroits.

FIGURE 9
Processus dans les centres de distribution - Fabricants les plus performants¹



Les fabricants les plus performants sont moins nombreux à utiliser des processus et des technologies se rapportant à leurs activités de logistique et de transport puisque 80 p. 100 de leur volume de transport est imparti à des fournisseurs de services³. Les processus le plus souvent employés par les fabricants les plus performants dans leurs opérations de transport sont la maximisation de la charge utile (35 p. 100), qui consiste à optimiser la capacité des palettes dans le transport de marchandises (figure 10).

FIGURE 10
Technologies et processus en matière de transport - Fabricants les plus performants¹



Parmi les autres technologies et processus de GCAV employés par certains des fabricants les plus performants, mentionnons la certification des systèmes de transport responsables, les groupes électrogènes auxiliaires, la technologie anti-ralenti et les tableaux de bord verts¹ (ordinateurs qui suivent de près les émissions de carbone produites par le véhicule). La certification de système de transport responsable est attribuée aux systèmes de transport qui ont obtenu des résultats respectueux de l'environnement vérifiés par un organisme non gouvernemental.

Observations finales

La GCAV offre une gamme d'activités stratégiques pour les fabricants canadiens. Les entreprises qui ont adopté des pratiques de GCAV ont nettement amélioré leur performance commerciale et environnementale sur plusieurs plans.

Afin de maximiser les retombées positives des pratiques de GCAV, les entreprises devraient effectuer une analyse de rentabilisation adaptée à leur contexte particulier. Les entreprises canadiennes devraient non seulement préciser clairement les avantages commerciaux de la GCAV à leurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement, à leurs actionnaires, à leurs employés et à leurs cadres supérieurs, mais elles devraient également spécifier ses avantages environnementaux en élaborant des paramètres faciles à comprendre – p. ex., en exprimant les réductions d'émissions de carbone comme équivalant au retrait de la route d'un nombre x de voitures ou à la protection d'un nombre y d'arbres. Chaque analyse de rentabilisation devrait comporter des recommandations et une feuille de route pour la mise en œuvre du plan d'action envisagé. L'élaboration d'une feuille de route consiste à préciser la vision à long terme de l'entreprise et à traduire ses divers éléments en actions précises liées à des résultats attendus, à des indicateurs de rendement, à des objectifs et au rendement du capital investi, ainsi qu'à déterminer un calendrier d'exécution.

Pour certaines entreprises, le premier élément d'une feuille de route pourrait consister à procéder à une évaluation interne des activités de distribution et à déterminer des possibilités d'améliorations environnementales en adhérant à des associations et des réseaux. Pour d'autres, le premier pas pourrait être de réaliser un projet pilote, en collaboration avec un client et un fournisseur – p. ex., mettre en œuvre un mandat d'utilisation d'énergie verte et de réduction des émissions de CO₂, un procédé de recyclage ou un système de pointage en matière de GCAV. Dans tous les cas, une feuille de route bien documentée permet aux entreprises d'obtenir l'appui et la participation de toutes les parties intéressées à la mise en œuvre de leur plan d'action en gestion de la chaîne d'approvisionnement verte.



Pour ceux qui développent des politiques publiques, les conclusions du présent rapport établissent des liens importants entre les facteurs à l'origine de l'adoption de pratiques de GCAV, les activités des entreprises et les avantages commerciaux qui en découlent. Ces liens peuvent contribuer à alimenter un dialogue continu au sein du gouvernement et avec les parties intéressées. Et pour ceux que les tendances de la GCAV intéressent, le rapport ouvre également la voie à de nouvelles occasions et de nouveaux projets de recherche.

Bibliographie

1. Association chaîne d'approvisionnement et logistique Canada. Green Supply Chain 2008 Survey.
2. Association chaîne d'approvisionnement et logistique Canada, Comité de recherche, 2009.
3. Conseil canadien sectoriel de la chaîne d'approvisionnement. The Strategic Human Resources Study of the Supply Chain Sector, 2006.



Annexe I:

Analyse des fabricants les plus performants – Pourcentage des entreprises les plus performantes

Secteur de l'automobile – Avantages commerciaux pour les fabricants les plus performants

	Amélioration	
	1–19 %	20–50 %
Différenciation des services	20 %	10 %
Conformité	43 %	20 %
Gestion des risques	29 %	25 %
Efficacité	29 %	20 %
Fidélisation de la clientèle	43 %	25 %
Coûts	43 %	20 %
Accès aux marchés étrangers	50 %	25 %
Augmentation des ventes	57 %	10 %

Produits de consommation – Avantages commerciaux des fabricants les plus performants

	Amélioration	
	1–19 %	20–50 %
Différenciation des services	64 %	18 %
Conformité	80 %	20 %
Gestion des risques	80 %	10 %
Efficacité	90 %	10 %
Fidélisation de la clientèle	70 %	10 %
Coûts	73 %	9 %
Accès aux marchés étrangers	70 %	10 %
Augmentation des ventes	70 %	10 %

Aérospatiale – Avantages commerciaux pour les fabricants les plus performants

	Amélioration	
	1–19 %	20–50 %
Différenciation des services	40 %	10 %
Conformité	40 %	20 %
Gestion des risques	40 %	30 %
Efficacité	40 %	30 %
Fidélisation de la clientèle	40 %	30 %
Coûts	60 %	20 %
Accès aux marchés étrangers	50 %	30 %
Augmentation des ventes	60 %	5 %

Électronique industrielle – Avantages commerciaux pour les fabricants les plus performants

	Amélioration	
	1–19 %	20–50 %
Différenciation des services	25 %	20 %
Conformité	25 %	40 %
Gestion des risques	25 %	40 %
Efficacité	25 %	30 %
Fidélisation de la clientèle	25 %	75 %
Coûts	75 %	25 %
Accès aux marchés étrangers	25 %	25 %
Augmentation des ventes	50 %	5 %

‡ Association chaîne d'approvisionnement et logistique Canada, Green Supply Chain 2008 Survey.

Méthodes employées pour mettre en œuvre les pratiques de GCAV – Fabricants les plus performants

	Fabrication	Produits de consommation	Électronique industrielle	Automobile	Aérospatiale
Amélioration conjointe des processus	90 %	90 %	85 %	85 %	80 %
Formation sur les processus verts	80 %	80 %	75 %	80 %	80 %
Achat d'énergies renouvelables	75 %	45 %	100 %	75 %	85 %
Investissement dans des initiatives vertes au sein de la collectivité	70 %	55 %	55 %	70 %	60 %
Reconnaissance des pratiques des fournisseurs	65 %	45 %	50 %	70 %	85 %
Certificat obligatoire délivré par une tierce partie aux principaux fournisseurs	55 %	30 %	75 %	70 %	80 %
Adoption d'un cadre internationalement accepté pour l'établissement de rapports sur le rendement relatif aux paramètres verts	40 %	55 %	50 %	40 %	45 %

Stratégies de gestion de la logistique et du transport – Fabricants les plus performants

	Fabrication	Produits de consommation	Électronique industrielle	Automobile	Aérospatiale
Réduction du transport par avion	90 %	90 %	90 %	90 %	90 %
Utilisation accrue du transport maritime	85 %	65 %	65 %	86 %	80 %
Utilisation du transport multimodal	80 %	60 %	60 %	86 %	85 %
Recours à des partenaires de logistique ou de transport écologiquement responsables	80 %	80 %	65 %	86 %	90 %
Réduction du transport par camion	70 %	55 %	60 %	80 %	95 %
Maximisation de la charge utile	35 %	35 %	25 %	15 %	-
Suivi du carbone	25 %	30 %	25 %	-	-
Modélisation de l'empreinte carbone	20 %	25 %	25 %	-	-
Certification des systèmes de transport « responsables »	20 %	20 %	25 %	-	-
Groupes électrogènes auxiliaires	20 %	30 %	-	-	-
Remorques de type tandem (où la loi le permet)	20 %	20 %	-	-	-
Technologie anti-ralenti	10 %	20 %	25 %	-	-
Tableaux de bord verts	10 %	10 %	25 %	-	-
Régulateurs de vitesse	10 %	10 %	-	-	-
Moteurs conformes	10 %	10 %	-	-	-
Essieux moteurs à une seule roue	10 %	20 %	-	-	-
Optimisation des itinéraires	10 %	30 %	-	-	-
Lubrifiants de pointe	-	10 %	-	-	-
Système de gestion du parc automobile	-	5 %	-	-	-
Véhicules hybrides/diésel	-	5 %	-	-	-
Suivi des véhicules	-	5 %	-	-	-

(-) = Aucun résultat

Pratiques internes des CD – Fabricants les plus performants

	Fabrication	Produits de consommation	Électronique industrielle	Automobile	Aérospatiale
Processus sans papier dans les CD	80 %	80 %	75 %	85 %	80 %
Palettes réutilisables et durables	80 %	90 %	75 %	85 %	80 %
Réduction de l'emballage	70 %	55 %	70 %	80 %	95 %
Refroidissement éconergétique	60 %	65 %	100 %	55 %	80 %
Stockage compact	60 %	60 %	25 %	45 %	45 %
Plates-formes ou emballages d'expédition réutilisables et durables	50 %	55 %	75 %	55 %	80 %
Utilisation optimale de la lumière naturelle	50 %	45 %	90 %	70 %	80 %
Crédits d'énergie	50 %	45 %	50 %	70 %	80 %
Recyclage des déchets	50 %	65 %	25 %	30 %	40 %
Utilisation optimisée de l'espace par le codage	50 %	55 %	25 %	45 %	40 %
Installations conformes aux normes LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) [‡]	50 %	35 %	50 %	60 %	60 %
Optimisation de la manutention dans les CD	50 %	75 %	50 %	30 %	40 %
Matériaux et revêtements sans composés organiques volatils	40 %	30 %	50 %	40 %	60 %
Logistique inverse responsable (élimination ou recyclage des produits en fin de vie utile)	40 %	65 %	25 %	30 %	40 %
Sas d'étanchéité et auvents	40 %	50 %	25 %	45 %	45 %
Éclairage éconergétique	40 %	80 %	20 %	15 %	25 %
Éclairage détecteur de mouvement	40 %	45 %	50 %	43 %	65 %
Systèmes de refroidissement de remplacement	40 %	35 %	25 %	29 %	40 %
Contrôle de la vitesse des transporteurs	40 %	55 %	40 %	30 %	10 %
Transporteurs à basse tension	40 %	75 %	25 %	40 %	30 %
Contrôle de la gestion de l'énergie	40 %	50 %	50 %	30 %	20 %
Optimisation de l'arrangement des éléments sur les palettes	30 %	65 %	20 %	15 %	10 %
Biens efficaces et de remplacement	30 %	20 %	50 %	15 %	60 %
Eau recyclée	30 %	35 %	25 %	20 %	40 %
Énergie solaire	30 %	30 %	50 %	25 %	20 %
Énergie éolienne	30 %	25 %	25 %	43 %	40 %
Technologie des piles à hydrogène	30 %	25 %	30 %	50 %	20 %

(-) = Aucun résultat

[‡] L'organisme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) établit des normes pour la conception, la construction et l'exploitation d'un bâtiment et englobe l'aménagement du site, les matériaux de construction, la consommation d'eau et l'efficacité énergétique ainsi que la qualité de l'air intérieur. Il offre également une certification aux personnes qui montrent qu'elles ont compris les pratiques de construction écologique.

